

**COMMISSION SPORTIVE – SECTEUR JEUNES**

**MODALITES D'ORGANISATION DES FINALES**  
**REGIONALES PROXY 2025**

Le club candidat à l'organisation d'une finale régionale Proxy doit :

- disposer de 3 terrains minimum entièrement montés pour 9 h 30 au plus tard (début de la compétition à 10 h)
- respecter les dimensions des terrains (y compris la zone libre derrière la zone de service particulièrement pour la catégorie M18), les hauteurs des filets, les formes de jeu tel que spécifié dans le RPE diffusé
- fournir tous les ballons pour la compétition
- fournir les arbitres pour toute la compétition
- organiser un goûter à la fin de la compétition qui sera remboursé par la Ligue sur présentation d'une facture acquittée (**selon le tableau des tarifs en fin de document**)
- désigner un responsable de l'organisation sur place qui aura en charge tout le bon déroulé de la compétition avec vérification des licences des participants et encadrants à l'arrivée des équipes
- respecter les dates des finales : **Dimanche 11 mai 2025 pour les catégories M11 et M15 (4X4 et 6X6) et Dimanche 25 mai 2025 pour les catégories M13 et M18**

La LNA Volley désignera, dans la mesure du possible, un délégué qui sera responsable, entre autres, du bon déroulement du tournoi (en collaboration avec le responsable du GSA organisateur). Ce délégué sera susceptible d'établir un rapport en cas d'incident durant la journée.

La LNA Volley fournira à chaque organisateur les Coupes, Médailles et Récompenses.

**La date limite des candidatures à l'organisation d'une finale est fixée au 13 avril 2025, dernier délai. La CRS déterminera le 18 avril 2025 les GSA retenus à l'organisation en se basant sur les candidatures et les organisations antérieures et ceux-ci seront prévenus dès le 20 avril 2024.**

Les documents des formules sportives et les feuilles de matchs des tournois seront adressées en amont de la compétition avec la liste des équipes participantes et leurs compositions vérifiées, aux GSA organisateurs.

M11 M et F	FORFAIT	Maxi 40 €
M13 M et F	FORFAIT	Maxi 50 €
M15 (4X4) M et F	FORFAIT	Maxi 50 €
M15 (6X6) M et F	FORFAIT	Maxi 60 €
M18 M et F	FORFAIT	Maxi 60 €

**Remboursement sur présentation d'une facture ou ticket de caisse ne comportant que les achats nécessaires au goûter.**